

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4723 - Lundi 07 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

ABSENCE D'AZALI AU 19^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE :

Un boycott ?



La nomination d'un Mahorais au sein du gouvernement français, chargé de surcroît de la Francophonie, l'élection à la direction générale de l'Asecna... Autant de sujets, sources de frictions entre Moroni et Paris qui auraient contraint Azali Assoumani à annuler sa participation au sommet de la Francophonie.

Le chef de l'État, Azali Assoumani, a décidé d'annuler in extremis sa participation au 19^e sommet de la Francophonie qui s'est tenu les jeudi 3 et vendredi 4 octobre à Villers-Cotterêts, en France. Alors qu'il avait prévu de

faire le déplacement, ce qui aurait été sa première messe internationale depuis son agression à l'arme blanche le 13 septembre, il a décidé de se faire représenter par son ministre des affaires étrangères. Certes, il s'était également fait représenter à l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'est tenue une semaine auparavant parce qu'il n'était pas encore remis sur pied, en revanche les raisons de son absence au Sommet de la Francophonie ne sont pas, cette fois, d'ordre médical.

LIRE SUITE PAGE 3

03 Rabiou Thani 1446
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Octobre 2024

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : **04h 35mn**

Dhouhr : **11h 09mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib : **18h 06mn**

Incha : **19h 20mn**



SESSION BUDGÉTAIRE:

Une ouverture dans un climat pré-électoral

La deuxième session parlementaire ordinaire de l'année 2024 s'est ouverte ce vendredi 4 octobre au Palais du Peuple de Hamramba, en présence des membres du gouvernement et du corps diplomatique. Le président de l'Assemblée, Moustadrane Abdou, a saisi cette occasion pour rappeler l'importance centrale de cette session budgétaire, soulignant son caractère décisif dans un contexte pré-électoral. Il a appelé les députés à faire preuve de responsabilité dans l'examen des textes clés. Il a condamné fermement la récente tentative d'assassinat visant le président Azali Assoumani.

En présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité en Union des Comores et d'un public essentiellement politique, la deuxième session parlementaire ordinaire de l'année 2024 s'est ouverte ce vendredi 4 octobre dans l'après-midi. Il s'agit de la dernière session parle-

mentaire ordinaire avant les élections législatives et communales prévues pour le début de l'année prochaine. Le président de l'Assemblée nationale a rappelé l'importance de cette session, qui portera principalement sur l'examen et l'adoption du projet de loi de finances pour l'année 2025. « Cette dernière session de l'année est habituellement appelée session budgétaire. Son ordre du jour est prioritairement consacré à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances », a-t-il précisé, en se référant aux dispositions constitutionnelles et au règlement intérieur de l'Assemblée.

Dans son discours, Moustadrane Abdou a souligné que cette session se déroule dans un contexte particulier, marqué par la fin de la législature entamée en 2020 et l'approche des élections de 2025. À ce titre, il a exhorté les députés et les membres du gouvernement à ne pas négliger les tâches législatives inscrites à l'ordre du jour. « Nous, acteurs politiques, députés et membres du gou-



Moustadrane Abdou, président de l'Assemblée

vernement, avons l'obligation de ne pas négliger le travail législatif qui nous attend », a-t-il déclaré. Le président du perchoir a ensuite évoqué les activités ayant marqué l'intersession, notamment la nomination de Moussa Abdallah Moumine en tant que nouveau Secrétaire général de l'institution, succédant à Monsieur Oumouri Mmadi Hassani, devenu

ministre.

Moustadrane a également parlé des missions parlementaires réalisées à l'étranger, ainsi que de sa propre visite officielle au Parlement de la République Unie de Tanzanie, à l'invitation de l'honorable Dr Tulia Ackson. Selon lui, cette visite a renforcé les liens de coopération entre les deux pays : « La récente tenue

de la première réunion de la Commission mixte Tanzanie-Comores en témoigne », a-t-il souligné.

Par ailleurs, il a fermement condamné la tentative d'assassinat sur le président de l'Union, Azali Assoumani, rappelant que « cet acte barbare a été largement condamné tant au niveau national qu'international ». Il a appelé l'opposition politique à adopter une attitude responsable, rejetant toute forme de violence politique, insistant sur le fait que l'alternance démocratique est la seule voie acceptable. Il a réaffirmé son soutien aux efforts du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie de la population, saluant notamment la construction du port de Bangoma à Mwali, qu'il a qualifiée de projet stratégique pour le développement économique de l'île et du pays dans son ensemble.

Ibnou M. Abdou

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Les coupures paralysent l'administration et l'économie

C'est devenu systématique ces derniers mois. Dans la journée comme le soir les coupures électriques sont persistantes et de plus en plus longues dans la capitale Moroni. Cela paralyse l'administration et impacte aussi les petits business. La population est en colère contre ces bips de courant car des appareils électriques sont souvent endommagés à cause de ces coupures.

C'est agaçant et fatigant avec ces coupures intempestives. Il ne se passe pas une journée sans que la société nationale d'électricité (SONELEC) coupe le courant plusieurs fois. Une situation qui perturbe le fonctionnement l'administration et l'activité économique. La population est en colère contre ces bips de courant car des appareils électriques sont endommagés à cause de ces coupures répétitives. « C'est inadmissible, qu'il n'y ait pas d'électricité dans la capitale pendant toute une journée. Ça bloque mon travail. Je perds du temps et de l'argent à cause de ces coupures. Et le souci, la société n'est pas capable de nous dire quand cette situation sera réglée », s'indigne un responsable d'une agence maritime de la place. « Je

passes les pires des nuits ces derniers jours avec ces coupures. On dirait des bips de courant. Même mes enfants n'ont pas bien dormi. Et ma télévision est endommagée. Les autorités doivent trouver une solution. En 2024 nous vivons toujours dans la crise d'électricité et de l'eau. Souvent je me demande si nos dirigeants qui voyagent ne voient pas les autres pays comment ça fonctionne », se fâche une mère de famille. Ce n'est seulement la capitale qui est impactée par cette situation. Mais, les périphéries aussi. « Chaque jour, je ramène mes appareils pour charger au boulot : mon ordi, deux lampes de poche rechargeable, et mes deux portables. Chez nous, le courant est devenu rare. Après le mois de ramadan, nous sommes privés d'électricité. Si ça vient,

c'est juste quelques heures », a témoigné M. Ibnou habitant de Mbeni.

Sur leur page Facebook, ladite société informe « qu'un problème technique a été signalé par l'équipe de production à la centrale thermique de Voidjou, provoquant des déclenchements qui affectent notamment la stabilité de l'approvisionnement en électricité. Et un incident est survenu à Hadoudja, où un poteau électrique a été percuté par un véhicule. Cela a entraîné aussi un déclenchement général toujours de la centrale de Voidjou ». Ces publications qui datent du 03 au 04 octobre ne sont pas convaincantes, car ces coupures sont ressenties cela fait des mois. Nous avons essayé de contacter le directeur technique pour en savoir plus, en vain.



Siège de la SONELEC.

Selon nos informations, le problème n'est pas seulement technique à la centrale. C'est en effet, le « manque de révisions des 16 moteurs en détresse ». « On compte des mois que ces groupes électrogènes ne sont pas révisés. Comment peut-on faire des miracles, alors que tous les moteurs ne marchent pas.

Nous ne pouvons utiliser le peu qui marche 24/24. La solution est simple ce sont les révisions. Autrement, il faut attendre que les centrales solaires en cours soient terminées », a fait savoir notre interlocuteur. En tout cas dans notre journal du n°4719-mardi 1ère octobre le chargé de la communication de la

Sonelec Sagaf Boy Moustoifa a dit que « les révisions des 16 moteurs seront rapidement faites. Le comité mis en place a commencé les travaux techniques et les diagnostics. D'ici mars 2025 ces travaux seront finis ». Il faut donc patienter encore six mois...

Nassuf Ben Amad

PROGRAMME OCTOBRE ROSE 2024

| | | | |
|----------------|--|-------------------|--|
| SAMEDI 28 SEPT | Pré-campagne de sensibilisation (Mbadjini) | SAMEDI 2 NOV | Marche Rose de clôture |
| SAMEDI 5 OCT | Conférence de presse d'ouverture | SAMEDI 5 AU 5 NOV | Dépistage Moroni et Mutsamudu |
| SAMEDI 12 OCT | Journée Sport (Tae Bo) | MARDI 1 AU 2 NOV | Rencontre et Sensibilisation au cancer du sein |
| SAMEDI 26 OCT | Soirée de Gala parrainé par le Rotary Club | | |

Logos partenaires: ANADEN, Rotary, PGCES, etc.

ABSENCE D'AZALI AU 19E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE :

Un boycott ?

Suite de la page 1

Preuve en est, qu'à la veille de l'ouverture du Sommet, il a pris part au Mawlid de Mitsudje, sa ville natale. Visiblement bien portant, il a même esquissé quelques pas de danse. Les raisons de son absence à cette grand-messe, lui qui en est si friand sont donc à rechercher ailleurs. Selon plusieurs sources concordantes proches de la présidence et du ministère des affaires étrangères, la nomination du Mahorais Thani Mohamed Soilihi au sein du gouvernement français aurait « révolté » Azali Assoumani. L'ancien sénateur de Mayotte est devenu depuis le 21 septembre, le secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie et des Partenariats Internationaux.

Cette nomination à ce niveau, d'un ressortissant de Mayotte, île administrée par la France et dont les Comores revendiquent la souveraineté est une première. Surtout, elle en dit long sur la détermination de Paris à maintenir sa mainmise sur la quatrième île de l'archipel. « La France a voulu nous signifier, ainsi qu'au reste du monde, que les 22 résolutions de l'ONU condamnant la présence de la France à Mayotte

n'ont aucune valeur légale et n'ont aucune portée sur elle. C'est aussi un mauvais signal à l'égard de la communauté internationale, dans une période de relations internationales troublées, où l'on attendait de la France qu'elle soit, comme par le passé, le porte-drapeau des valeurs humanistes et de la légalité internationale. Manifestement, les intérêts nationaux français priment sur ces valeurs, et c'est triste pour la France que nous aimons », observe Fahmi Saïd Ibrahim, avocat et ancien ministre des affaires étrangères.

En tout cas, dans les couloirs du ministère des affaires étrangères, d'aucuns se demandent jusqu'où ira « la révolte » d'Azali Assoumani si tant est que c'en est une: « boycottera-t-il désormais tous les grands rendez-vous organisés par la France ou se contentera-t-il de bouder ceux qui seront sous le magistère du secrétaire d'Etat à la francophonie ? », s'interroge un collaborateur du ministre qui se pose tout de même des questions sur l'approche même du chef de l'État pour manifester son mécontentement vis-à-vis de Paris. « Boycoter et envoyer son ministre, ce n'est pas ce que j'appelle boycotter. C'est tergiverser », tranche-t-il Daoudou Abdallah Mohamed,

ancien premier flic d'Azali Assoumani entre 2016 et 2021, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Le leader du parti Orange prend d'ailleurs un malin plaisir à étriller son ex-patron devenu, par la force des choses, un adversaire politique. « Le prétexte avancé prouve encore une fois leur double langage. Son absence au Sommet n'est ni acceptable ni justifiable », peste-il. Il estime en effet que « le chef de l'État a raté l'occasion pour affirmer clairement la position de notre pays sur les problèmes qui secouent actuellement la scène internationale, en particulier au Moyen-Orient ».

Pourtant, le chef de l'État avait bel et bien l'intention de prendre part à ce 19e sommet de la Francophonie. En marge de ce rendez-vous, des interviews avec des médias ainsi que des rencontres avec des entrepreneurs français au Medef, avaient été programmées. « Elles sont toutes annulées », confirme une source. Ces interviews avec la presse internationale auraient pu permettre à Azali Assoumani de dérouler son bilan à la tête de l'Union Africaine entre autres objectifs. Il en a été le président entre février 2023 et février 2024.

Et comme si la nomination du

Mahorais ne suffisait pas, un autre dossier refroidit davantage les relations franco-comoriennes. Il s'agit de l'élection à la direction générale de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (Asecna), qui s'est déroulée fin septembre. La France qui figure parmi les pays membres de l'organisation, se serait « rétractée alors qu'elle avait donné son accord de principe pour soutenir la candidature comorienne » selon une source proche du ministre comorien des affaires étrangères. La candidature d'Ibrahim Kassim n'a finalement recueilli qu'une petite voix contre 8 pour le Gabon, sur un total de 18. Le Tchad et le Bénin étaient aussi en lice. Mohamed Daoudou impute cet « échec majeur » à la diplomatie comorienne. Mais pas que. Il est surtout persuadé que le décès de l'assaillant du chef de l'État quelques heures après son arrestation et dans des circonstances troubles, a rendu les Comores « infréquentables » aux yeux du monde.

L'on ne peut s'empêcher de se demander si Moroni qui dispose d'infrastructures aéroportuaires pitoyables et qui attire de moins en moins l'intérêt des compagnies

aériennes, aurait pu faire le poids face à ses concurrents, même avec le soutien de la France qui a offert sur un plateau d'or la présidence de l'Union Africaine à Azali Assoumani, en convaincant le Kenya de se désister en faveur des Comores.

Il faut dire que le locataire de Beit-Salam n'aura pas été le seul dirigeant africain à avoir opté pour le boycott pour passer un message à Paris en marge de ce 19e Sommet. Son homologue du Congo Félix Tshisekedi a boudé la cérémonie de clôture en protestation du silence du président français Emmanuel Macron qui n'a pas mentionné, dans son discours d'ouverture de ces assises, le conflit dans l'Est de la RDC, premier pays francophone. Toutefois, ces frictions entre Moroni et Paris pourraient n'être que de courte durée dès lors qu'un des collaborateurs les plus influents du chef de l'État évoque, quant à lui, « un conflit d'agenda » pour justifier l'absence d'Azali Assoumani à Villers-Cotterêts. Comme une volonté, au sommet de l'État, d'étouffer dans l'œuf un petit malentendu entre deux pays « frères ».

Toufè Maecha

OCTOBRE ROSE:

L'ACCF donne le coup d'envoi

Comme chaque année, l'ACCF dédie tout un mois d'activités pour accompagner et sensibiliser les femmes sur le cancer gynécologique. Pour cette édition 2024, l'association met l'accent sur la prise en charge et lance un appel au gouvernement en vue d'accompagner les femmes touchées par cette maladie.

C'est à Moroni que l'association Comorienne contre le cancer chez la femme (ACCF) a lancé la 6e édition de la campagne Octobre rose ce samedi 05 octobre. Ce mois est dédié à la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, le plus fréquent chez la femme et la principale cause de mortalité par cancer. Sur le terrain depuis 2019, l'association Comorienne contre le cancer chez la femme se bat pour améliorer les connaissances de la population et des femmes sur les facteurs de risque de ces pathologies. « En 6 ans, nous avons enregistré sur les 3 îles, 2.133 mammographies dont 1.050 pris en charge par l'ACCF, ce qui représente 40,22% des examens réalisés pour un montant total de 17.569 800 KMF » souligne la présidente de l'ACCF Zahara Abdallah. Et d'ajouter : « L'ACCF s'est aussi mobilisée pour assurer le suivi de certains malades pour leur Evasan,

dans le cadre de la Convention sanitaire entre les Comores et l'île Maurice ».

L'association dont les objectifs reposent sur la sensibilisation, est confrontée à des difficultés majeures notamment, le manque d'un anatomopathologiste, la prise en charge qui fait défaut, les problèmes liés à l'évasan, etc. « Cela fait bientôt 2 ans que l'association a accompagné une malade pour l'obtention de l'Evasan vers Maurice. Malgré notre appui dans l'achat de son billet, elle n'a pas été en mesure d'assurer à ce jour, les frais de subsistance en dehors de l'hôpital », déplore Zahara Abdallah.

L'ACCF lance un appel pressant aux autorités pour la prise en charge des patientes atteintes du cancer gynécologique. Celles qui sont à un stade plus avancé ont besoin des soins palliatifs. Certaines vivent en situation de précarité, des fois sont livrés à elles-mêmes au moment où elles devraient se retrouver en milieu hospitalier. Une situation délicate qui mérite réflexion et l'implication des autorités. « Nous réitérons notre appel aux pouvoirs publics pour la prise en charge des soins des malades et l'application effective de la convention sanitaire. Et également pour renforcer la convention sanitaire avec l'île Maurice et prospecter d'autres solu-



L'ACCF devant la presse pour Octobre rose 2023. (Image d'illustration)

tions dans d'autres pays amis et trouver des solutions pour la prise en charge des malades ayant besoin de soins palliatifs », insiste l'ACCF.

Zahara sollicite par la suite la solidarité de tous, pouvoirs publics, entreprises, associations, et citoyens, à participer activement à la campagne d'octobre rose. « Chaque geste compte que ce soit en participant aux activités, en diffusant les messages de sensibilisation ou en contribuant financièrement à la campagne. Comme on dit, seul on va vite, mais ensemble on va plus loin », renchérit celle qui n'a pas manqué de saluer leurs partenaires à l'instar de l'OMS qui avait octroyé

la somme de 23.714.000 KMF pour mener des activités de prévention du cancer du sein, du col de l'utérus et la formation de nos bénévoles sur les 3 îles.

Pour cette campagne, du 1er Octobre au 02 Novembre, les équipes de bénévoles iront à la rencontre de la population pour la sensibilisation au dépistage précoce. « Une pré-campagne s'est déjà tenue depuis la semaine dernière dans le Mbadjini. Le samedi 12 Octobre, sera la Journée Sport où une séance de Te Bo aura lieu à l'Alliance française. Le samedi 26 octobre, nous vous inviterons à une soirée de Gala parrainée par le Rotary Club.

Comme à l'accoutumée, nous clôturerons notre campagne par une belle Marche rose, le Samedi 02 Novembre », dévoile l'ACCF. Notons que le cancer, détecté à un stade précoce, peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Rappelons que jusqu'à présent, le pays n'a pas un plan ou une stratégie nationale de lutte contre le cancer ni d'un service d'oncologie pour la prise en charge des malades. Pour clore ce lancement de la campagne, une signature entre le Rotary club et l'ACCF a été faite.

Mohamed Ali Nasra et
Andjouza Aboucher

CARTE DE PRESSE:

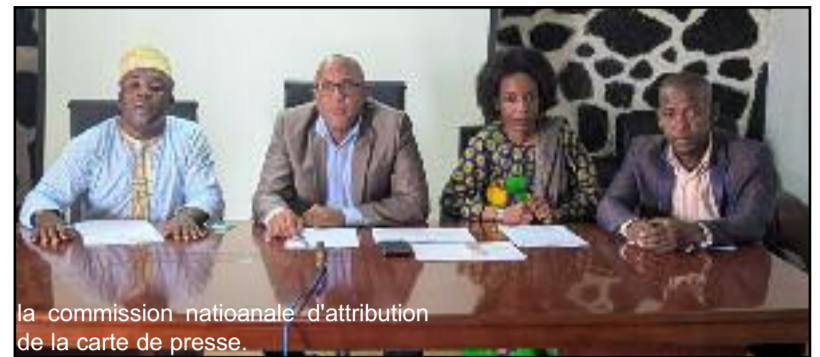
86 dossiers acceptés

La commission nationale d'attribution de la carte de presse, composée de 4 membres du CNPA et 4 représentants des organisations professionnelles des médias, a communiqué les résultats de la première session. Sur 143 dossiers réceptionnés, seuls 86 sont acceptés. 47 autres dont 26 dossiers sont à réexaminer et 21 renvoyés pour la deuxième session.

Dans la foulée, ce samedi 05 octobre, la commission nationale d'attribution de la carte de presse a présenté les résultats de l'analyse des dossiers sur l'obtention de la carte professionnelle. Dans cette première session, l'équipe a examiné peu de dossier,

car la majorité était incomplète. « A l'issue des travaux, nous avons reçu 27 dossiers de la presse écrite, 31 des radios, 85 pour la télévision et aucun dossier pour les journalistes du web, ce qui nous fait un total de 143 dossiers », confie Aboubakari Boina, président du CNPA. Et de continuer : « Sur ces dossiers, nous n'avons examiné que 134, puisqu'il y'a eu 3 dossiers refusés et 10 incomplets que la commission n'a pas jugé nécessaire d'examiner ». Parmi les 134 dossiers examinés, 86 sont acceptés. Il reste 47 dont 26 dossiers à réexaminer et 21 renvoyés pour la deuxième session. « Ils n'avaient pas la totalité des points nécessaires pour l'attribution des cartes », dit-il.

Pour faire respecter le métier de l'information, le conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA), compte bien prendre des mesures rigoureuses. « Nous comptons prendre des mesures strictes pour faire respecter le journalisme. Donc, nous demandons aux médias d'encourager leurs journalistes à se conformer à la réglementation en vigueur pour garantir une qualité et meilleure production de la profession », précise-t-il. Le CNPA, appelle les pouvoirs publics, les acteurs politiques, la société civile etc. à se conformer aux directives en cours en vue d'accompagner la dynamique engagée visant à garantir le paysage médiatique et à professionnaliser le métier de journaliste aux



la commission nationale d'attribution de la carte de presse.

Comores. Il n'a pas manqué de préciser : « La commission se félicite de l'engouement manifesté par les médias à l'occasion de la première session 2024, d'attribution de la carte de presse aux journalistes ayant droit d'exercer le métier aux Comores ».

Notons que la liste des journalistes autorisés à couvrir des événements publics et des manifestations officielles sera publiée la semaine prochaine. Et la deuxième campa-

gne comptant pour la deuxième session 2024 est désormais ouverte du 07 octobre au 06 décembre. Chaque postulant doit remplir ces conditions, à savoir le certificat de l'employeur attestant le poste du journaliste, les 3 dernières fiches de paie, les 3 productions du demandeur et les copies des diplômes, un casier judiciaire, etc.

Mohamed Ali Nasra

Les rôles et missions des membres des organes de gestion des établissements de soins publics à Mohéli ont été mis à jour. Il s'agit en particulier des conseils d'administration, des comités de direction et des comités d'hygiène. Cette activité est initiée par la DESPP (direction des établissements de soins public et privé) dans le cadre du projet COMPASS financé par la Banque mondiale.

Des représentants du gouvernement de Mwali, des représentants du ministère de la santé, de la DESPP, du CHRI de Fomboni, des médecins chefs de district et plusieurs autres cadres de la

SOINS PUBLICS À MOHÉLI :

3 jours pour réactualiser les organes de gestion

santé se sont réunis pendant trois jours, du mardi au jeudi 3 octobre, à l'Alliance française de Fomboni dans un atelier de formation destinée aux organes de décision de différentes structures de santé de l'île. Il s'agit entre autres des conseils d'administration, des comités de direction et des comités d'hygiène. « C'est pour mettre à niveau, tous ces organes pour que chacun connaisse ses missions et ses rôles afin que la gestion de ses structures de santé soit

rationnelle, juste et équitable », a expliqué Soibaha Mderé Bacar, le chargé de la planification à la DRS (direction régionale de la santé) Mohéli.

« La réforme hospitalière s'inscrit dans le prolongement de l'expérience de l'initiative de Bamako basée sur le recouvrement des coûts à tous les niveaux. Cette réforme est l'un des piliers majeur du plan national de développement sanitaire », a rappelé Soibaha qui représentait la

directrice régionale de la santé, lors de la cérémonie d'ouverture. Et de poursuivre : « La réforme est absolument nécessaire pour sortir nos hôpitaux de l'impasse dans laquelle, ils se trouvent. Elle témoigne l'engagement du gouvernement à préserver le service public de santé, mais elle exige par la même occasion des changements profonds ».

Elle n'a pas manqué de saluer l'appui de la Banque mondiale à travers le projet COMPASS. « Pour

les efforts, qu'ils ne cessent de déployer pour accompagner notre pays dans le processus de développement des structures sanitaires des Comores ». Pour Mohamed Assane, directeur du CHRI de Fomboni, cet échange a été fructueux car il va permettre de restructurer nos administrations et répondre aux besoins de la population.

Riwad

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Direction de Lutte contre le Sida

Relance des avis à manifestation d'intérêt

Date de la relance de l'appel : 07 octobre 2024
Date limite de réception des offres : 23 octobre 2024 à 09 H 30

Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la protection Sociale et de la Promotion du Genre à travers la Direction de Lutte contre le Sida (DLS), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-C-MOH financée par le Fonds Mondial compte recruter un personnel additionnel pour la période d'exécution de la NFM3, il s'agit de :

- Un responsable financier ;
- Un consultant national pour la mise à jour de la base de données de la DLS ;
- Un consultant national pour la mise en place d'une gestion informatisée des stocks dans les dépôts pharmaceutiques des districts sanitaires ;

Les postes sont à disponibilité immédiate.

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence complets de chaque poste auprès du Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgaraly, du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30. Tél : 773 94 36 / 334 17 07/ 332 12 66 / 355 67 89

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat de la DLS, sous plis fermé et à adresser à Monsieur le Directeur de la DLS, sis Route Kalfane BP : 6125 avec la mention : "Recrutement au poste de responsable financier de la DLS ou de la consultation choisie"

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :
le mercredi 23 octobre 2024 à 09 H 30

Unité Support Projet
Avis de marché

NATURE DU MARCHÉ : PROCEDURE ADAPTEE
POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.
OBJET DU MARCHÉ : Appui à la gestion des missions / événements
LIEU D'EXECUTION : Union des Comores.
FINANCEMENT : Groupe AFD.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toute personne (y inclus auto-entrepreneur) non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le cahier des charges.

CRITERES D'ATTRIBUTION : Les critères de notation des offres se feront comme suit :

Critère 1 : Prix des prestations (30 %)
Critère 2 : Qualité technique (70 %)
Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement.

Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera (seront) considéré(s) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra (verront) attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la

demande en utilisant ce lien :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2627401&orgAcronyme=s2d>

OU
En vous rendant sur le site internet :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/> en indiquant la référence marché suivante : 24-MAPA-S127

Vous pouvez aussi effectuer la demande de ce lien par email à l'adresse suivante :
log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via la plateforme PLACE :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/> au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limitée de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **17/10/2024 à 16h00 (heure de Paris)**.

PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004

Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr
Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Eliminatoires CAN 2025

Cœlacanthes, une liste de 23 et une pluie de blessés

Prévue le 03 octobre, la liste de Stefano Cusin pour la double confrontation contre la Tunisie a finalement été rendue publique le lendemain, tard dans l'après-midi. Aucune explication ne nous a été fournie par l'instance faîtière du football comorien mais, des rumeurs de coulisses nous disent qu'un rapport médical était à l'origine de ce léger décalage.

C'est devenu chronique et même habituel pour le sélectionneur comorien, d'introduire des nouveaux éléments dans chaque regroupement. Et cette fois, le technicien transalpin n'a pas dérogué à la règle. Sur la liste des appelés pour la double confrontation contre la Tunisie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, l'on retrouve deux nouveaux éléments qui font leur apparition pour la première fois dans une liste des Cœlacanthes. « Le sélectionneur national, Stefano Cusin dévoile sa liste pour la double confrontation contre la Tunisie, le 11 et 15 octobre prochain. Deux nouveaux joueurs font leur apparition pour la toute première fois en équi-

pe A, Remy Vita (Amiens SC) et Naimoudine Assane (Volcan Club) », lit-on dans une publication de la Fédération de Football des Comores.

Dans cette liste, on retrouve aussi la volonté du sélectionneur de continuer dans sa politique de transition équilibrée de l'équipe entre les anciens et les nouveaux joueurs qui commencent peu à peu à prendre leur place au sein de la maison Verte. L'introduction d'un joueur évoluant dans le championnat local et aussi dans la continuité de ce que le sélectionneur a toujours voulu, à savoir donner la chance aux meilleurs du championnat national pour qu'ils puissent à leur tour, tirer le football local vers le haut. Vivier incontestable actuellement de la sélection nationale, la diaspora ne cesse d'alimenter l'équipe nationale en nouvelle pépite. L'arrivée de Remy Vita joueur d'Amiens SC (D2), qui est passé par le Bayern de Munich et Barnsley FC entre autres, est une preuve évidente du potentiel que regorge les comoriens de l'étranger plus particulièrement ceux qui habitent en France.

Ces arrivées peuvent servir d'ap-

pel d'air pour des top-Player (Youssef Zaidou, Naouirou Ahamada, Wesley Said, Lihadji Kassim ...) qui hésitent encore à sauter le pas et rejoindre la sélection nationale. Le retour en sélection de Said Affane Djambae depuis sa première cape en septembre 2023 sous Younes Zerdouk est un autre fait marquant de ce rassemblement du mois d'octobre. Ancien joueur de Djabal FC, le natif de Hahaya profite de son nouveau statut de joueur titulaire au sein du mythique club de Kinshasa, L'AS Vita Club pour prendre la place d'Ibrohim Youssef, le joueur d'African Stars, le champion de la Namibie.

On notera également dans cette liste, l'absence pour blessures de trois joueurs (Youssef M'changama, Raimane Daou et Ben Fardou) majeurs de l'équipe. Si le non présence des deux derniers était connu depuis quelques jours, la première cité était suspendue à la décision des médecins à la fois de son club de Troyes et celui de la sélection. Selon des informations qui circulent, la blessure de Youssef M'changama, vice-capitaine de l'équipe pourrait lui valoir deux à trois



semaines de repos. En attendant la réponse de la CAF sur le stade de Maluzini, l'équipe se trouve déjà à Tunis pour préparer le match du 11

octobre contre la Tunisie dans le cadre de la troisième journée de la CAN marocaine.

Intiyaz



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646)

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

AVIS DE RECRUTEMENT ASSISTANT(E) EN PASSATION DE MARCHÉS

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) recrute pour son Agence d'Exécution du Projet (AEP), un(e) Assistant(e) en passation de marchés.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en adressant une demande par courrier électronique à l'adresse : aep.paesc@gmail.com

Date de publication : 27 Septembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 17 Octobre 2024, 11h00

1. Principales missions

Sous la supervision du Responsable de Passation de Marchés (RPM), la mission de l'Assistant(e) en passation de marchés est d'assister le RPM ainsi que tout le staff du Projet, dans la planification de la passation de marchés, sa mise en œuvre, ainsi que dans la gestion et suivi des contrats. La mission doit garantir l'application et le respect du Manuel de procédures du Projet en matière de passation de marchés, du Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs, et les principes de la Passation de Marchés.

Il(elle) réalise les tâches ci-après en conformité avec les procédures administratives.

- Appui à la planification de la passation de marchés ;
- Appui à la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Appui à la Gestion des contrats ;

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- * Titulaire d'un Diplôme Universitaire ou d'enseignement

supérieur (Bacc+3 minimum) de préférence en Ingénierie, droit, ou économie, gestion, commerce,

* Disposer de connaissances en passation de marchés en général, et des procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement

* Disposer d'une expérience professionnelle de deux (2) ans minimum à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine.

* Méthodique et organisé(e), rigoureux (se), et intègre

* Maîtrise parfaite du Français à l'écrit comme à l'oral, et des outils informatiques

* La maîtrise de l'Anglais serait un atout majeur.

(a) L'expérience dans un projet sur financement d'un Bailleurs de fonds extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque mondiale est un atout ;

(b) Avoir une excellente capacité de planification, de synthèse, de communication écrite et orale;

3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédié au projet à Moroni aux Comores.

4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

• Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;

• Un curriculum-vitae actualisé ;

• Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

• Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

• Une copie de la CNI ou du Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste d'Assistant(e) en passation de marchés de l'Agence d'Exécution du Projet** » seront déposés au Secrétariat de l'Agence d'Exécution du Projet PAESC, route de Salimani-Sahara-Moroni, Union des Comores, au plus tard le **17 Octobre 2024, à 11h00**.

6. Condition d'emploi

• L'Assistant(e) en passation de marchés sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

L'Assistant(e) en passation de marchés est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

LA FINALE DU TOURNOI COMORES MAGAZINE:

Gombessa s'impose dans une ambiance fair-play



Gombessa remporte la victoire.

La septième édition du Tournoi Comores Magazine a rencontré un succès à Hombo, avec une finale qui a tenu toutes ses promesses. Mercredi dernier, Gombessa, réputée pour son palmarès impressionnant, a triomphé face au club de Beresse de Sima, s'imposant avec un score de 1-0 et empoche 500.000 Fc. Le but décisif a été inscrit dans les arrêts de jeu, précisément à la 91e minute, par le talentueux Louis Figo, offrant une victoire in extremis à son équipe.

La finale s'est déroulée dans une ambiance électrique, mais respectueuse, marquée par un esprit de fair-play exemplaire. Les deux équipes ont fait preuve d'une détermination sans faille sur le terrain, mais c'est l'expérience des joueurs de Gombessa qui a fait la différence. Malgré une prestation solide du vice-champion Beresse, qui a démontré un niveau de jeu élevé, ils n'ont pas réussi à concrétiser leurs occasions, tandis que Gombessa s'est montré implacable. Le stade de Hombo était comble pour cet événement très attendu, réunissant supporters et passionnés de football. En parallèle à la compétition sur le terrain, chaque équipe a respecté la

charte du tournoi, qui stipule un cachet de 150.000fc pour l'équipe vice-championne. Cette transparence contribue à l'essor de l'événement, devenu l'un des plus prestigieux de l'archipel.

Les pronostics avant le match, n'ont pas manqué d'intérêt. Selon les analystes du milieu, Gombessa était largement favori avec des estimations précises : « L'expérience de Gombessa nous impose 55% de chances de victoire », a affirmé l'ancien entraîneur de l'Olympique de Hombo, tandis que Hatub, coach du FC Atletico, abonde dans ce sens. Effectivement, le constat s'est révélé juste au terme de la rencontre. Par contre Aymane Abdou, entraîneur de Ngazi n'a pas souhaité se prononcer avant la rencontre.

Le tournoi, qui s'est progressivement imposé comme le meilleur de l'archipel, souligne l'engouement croissant pour le football aux Comores. Avec des équipes de D1 et d'autres qui enrichissent le spectacle, chaque édition offre un aperçu de l'avenir prometteur de la discipline sur le plan local en particulier. Les jeunes talents se distinguent, et les formations continuent de développer leur savoir-faire en attendant chaque

année l'entrée préparée en championnat. Avec cette victoire, Gombessa empoche la somme de 500.000fc, un prix qui vient récompenser non seulement leur performance mais aussi leur engagement tout au long du tournoi. Les joueurs et le staff technique ont célébré ce succès avec la ferveur qui les caractérise, promettant (en amont l'entrée en championnat qui débute demain), de défendre leur titre lors de la prochaine édition.

Pour le club de Beresse, bien qu'il termine vice-champion, ce parcours en finale marque un jalon important dans leur histoire et peut être considéré comme une expérience enrichissante qui servira pour les saisons à venir. L'objectif de se renforcer et de revenir plus fort est désormais en ligne de mire pour les futures compétitions. La septième édition du Tournoi Comores Magazine s'est clôturée sur une note positive, illustrant l'esprit compétitif et la passion qui animent le football aux Comores dans l'île d'Anjouan. Les regards sont désormais tournés vers la prochaine édition, où l'on espère voir émerger de nouveaux talents et des rivalités sur le terrain.

Younès

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45


UNION DES COMORES
 Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES
PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)
AGENCE D'EXECUTION DU PROJET
Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)
Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Une Enveloppe)

N° Appel d'Offres : KM-AEP SONELEC-447894-GO-RFB
Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Acheteur: Agence d'exécution du Projet

Pays : Union des Comores

Intitulé du Marché : Acquisitions de 9 véhicules pour les déplacements des équipes de pose des compteurs de la SONELEC au niveau des sites d'intervention.

N° du Prêt/Don/Crédit : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Émis le : 30 Septembre 2024

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisitions de 9 véhicules de terrain pour les déplacements des équipes de pose des compteurs de la SONELEC au niveau des sites d'intervention.

2. L'Agence d'exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, dans un délai de 3 mois, des véhicules pour les déplacements des équipes de pose des compteurs de la SONELEC au niveau des sites d'intervention. Les neuf (09) véhicules seront livrés en 2 lots, un premier lot de 5 véhicules

livrés à SONELEC MORONI et un deuxième lot de 4 véhicules dont 3 livrés à SONELEC MUTSAMUDU et 1 livré à SONELEC FOMBONI.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2023 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'exécution du Projet (AEP); Monsieur Naoildine Houmadi, aep.paesc@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **30 Octobre 2024 à 15:00**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas

acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous à **30 Octobre 2024 à 15:00**.

7. Toutes les offres doivent comprendre « une Garantie de l'Offre », pour un montant de **deux millions francs comoriens (2,000,000 KMF)** pour le premier lot et un million six cent mille francs pour le **deuxième lot (1,600,000 KMF)**.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulguation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessous est (sont) :

Agence d'exécution du Projet
 Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC)
 À l'attention de : Naoildine Houmadi, Coordonnateur
 Route de Salimani, quartier Sahara
 MORONI, Comores

Tél: +269 763 10 94 / 3339800

Courriel : aep.paesc@gmail.com

www.soneleccomores.com